Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste

Président : Edouard HERRIOT

Siège social : 1, place de Valois - Paris (1er)

★

POLITIQUE ECONOMIQUE & FINANCIÈRE

★

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONGRÈS DE LYON

(25 - 28 OCTOBRE - 1951)

par

Cole 8°468 (1951) 6

Jean BERTHOIN

Sénateur de l'Isère, ancien Ministre
Rapporteur général de la Commission des Finances
au Conseil de la République

Coll. 8°
1951
468 (6)

Jean BERTHOIN

Sénateur de l'Isère, ancien Ministre
Rapporteur général de la Commission des Finances
au Conseil de la République

64.244

MON exposé sera long, c'est que la matière est vaste, ingrate à traiter, et la conjoncture, hélas ! veut que les conclusions soient sévères. Pourtant un pays comme la France demeure un trop grand pays pour n'avoir plus le droit à la vérité.

Un parti comme le nôtre, animé avant tout du bien public manquerait à sa vocation même, si pour des facilités de propagande il consentait à s'endormir et à endormir avec lui l'opinion.

En effet, dans un monde en pleine évolution, en pleine transformation et plus simplement dans un pays qui depuis plus de dix ans a vu discutées, atteintes, parfois même compromises tant de valeurs qu'elles soient physiques ou morales, qui sont le fondement sur quoi peut se bâtir l'avenir, plus que jamais en de telles heures, semble être dévolue au parti radical la mission d'être le porte-parole du bon sens et de la sagesse, celle aussi de dire au pays ce qui lui semble être la vérité, cette vérité fût-elle sévère et de fixer les directions de son action sur l'examen objectif et la connaissance du réel.

Le parti radical a quelques droits à parler haut et clair.

Si au cours de sa longue existence consacrée au service du pays, il a pu commettre des erreurs, jamais depuis la libération il ne s'est trompé dans ses avertissements, dans ses critiques, hélas ! dans ses alarmes.

Et quand, par les erreurs des autres, tout paraissait irrémédiablement compromis, il n'a pas hésité, contre son intérêt immédiat — électoral, devrais-je dire — à donner ses hommes pour éviter au pays une catastrophe financière, et par conséquent sociale, où il allait être précipité.

L'histoire politique et financière fera une place de choix, n'en doutons pas, au Président Henri Queuille dont la seule venue au pouvoir, en 1948, transformait le climat psychologique et parvenait, en moins d'un an, à rétablir une situation financière et politique qui allait rendre à tous confiance et espoir.

Elle associera à son nom celui d'un autre homme politique qui, lui aussi, s'est révélé comme un homme d'Etat par la manière dont il s'est consacré tout entier, jusqu'à y perdre la vie, au redressement de nos finances. Son nom est sur vos lèvres, oui, il s'agit de Maurice Petsche, passionné du bien public, ami fidèle dont la pensée était si près de la nôtre et dont nous nous devons de saluer ici la mémoire comme celle d'un grand serviteur du pays.

Mesdames, Citoyens, un peu plus d'une année s'est écoulée depuis qu'à Deauville le parti radical a tenu son précédent Congrès. Au cours de ces assises, Félix Gaillard, dans un brillant exposé, avait procédé à un examen complet de la situation économique et financière. Il vous avait montré les menaces qui pointaient de nouveau à l'horizon, avec la perspective d'un réarmement mondial.

Ces appréhensions n'étaient que trop justifiées. Notre économie encore convalescente a durement senti l'ébranlement de l'économie mondiale consécutif à la guerre de Corée et les déséquilibres financiers qui ont pris successivement naissance, ont provoqué une cascade de hausses de prix et de relèvements de salaires qui apparaît comme le phénomène le plus sensible de l'évolution économique au cours des derniers mois.

C'est à retracer cette évolution que je consacrerai le début de cet exposé.

Chacun ici se souvient des cinq années d'efforts et de sacrifices consentis par le pays pour restaurer progressivement la stabilité de sa monnaie et l'équilibre de ses finances.

Fin 1949, début 1950 sous le signe de la réflation

Au milieu de l'année 1949, les conditions d'une stabilité durable étaient enfin réunies. La surabondance de moyens monétaires, léguée par l'occupation, avait été progressivement résorbée. Mais vous savez que la monnaie se déprécie toujours plus vite qu'elle n'augmente en quantité, de sorte qu'en période d'inflation on assiste à ce paradoxe que la circulation monétaire devient énorme et que néanmoins il y a pénurie de monnaie. C'est ce qui explique pourquoi les retours à la stabilité monétaire sont toujours marqués par une augmentation des quantités de monnaie en circulation, phénomène que dans leur langage les économistes appellent la réflation. Ainsi en a-t-il été à la fin de 1949 et au début de 1950.

Le redressement de notre balance commerciale et l'afflux des devises étrangères qui s'en est suivi d'une part, la politique du Trésor, en particulier la réalisation d'emprunts extérieurs d'autre part, ont entraîné la mise en circulation d'un supplément de moyens monétaires qui avait permis une reconstitution progressive des encaisses privées.

Ce développement de la circulation fiduciaire, dans la mesure même où il ne s'était pas accompagné d'un accroissement parallèle du montant des transactions, avait rendu, au début de 1950, une certaine aisance au marché monétaire.

La guerre de Corée et ses conséquences

C'est dans ce climat de réflation qu'a éclaté la guerre de Corée. Cette constatation me paraît capitale. En effet, la dépréciation continue du franc entretient en France une psychose de méfiance qui, à la première alerte, se manifeste par une fuite devant la monnaie, et le mouvement est d'autant plus accentué que les encaisses individuelles excèdent les besoins courants.

Or la politique de réflation avait précisément pour effet de grossir la masse des disponibilités monétaires. Sans doute, au moment où elle fut entreprise, cette politique pouvait-elle paraître se recommander par le souci de remédier au resserrement des marchés monétaires et financiers, mais avec le retour des appréhensions sur l'avenir de la monnaie cette masse de liquidités a constitué un pouvoir d'achat disponible qui a tout de suite pesé sur l'ensemble de nos prix.

Les chiffres ont leur éloquence, donnons-leur la parole.

De juin à septembre 1950, dès le début du conflit de Corée — bien avant, par conséquent, que la hausse des matières premières ait pu influer en quoi que ce soit nos prix de revient — l'indice du coût de la vie a augmenté de 8 % en France alors que dans la même période il ne s'élevait que de 3 % aux Etats-Unis, qu'il restait inchangé en Angleterre et qu'il baissait légèrement en Allemagne.

Ainsi, je le répète, la seule perspective des difficultés qui pouvaient résulter de la tension internationale avait déterminé en quelques semaines une hausse du coût de la vie d'environ 8 %. Voilà qui est caractéristique de l'espèce d'état d'alerte permanent dans lequel vit ce pays au point de vue monétaire.

Vous savez l'étroite dépendance dans laquelle nous nous trouvons placés vis-à-vis des marchés étrangers en ce qui concerne notre approvisionnement en matières premières. Nous avons donc subi directement, je devrais dire de plein fouet, la vague de hausses provoquée d'abord par la crainte d'une généralisation du conflit coréen, puis un peu plus tard par la perspective d'un réarmement mondial.

Pour donner une idée de l'ampleur du mouvement, je me bornerai à rappeler que le coton avait augmenté de 50 %, le prix de la laine avait plus que doublé, celui de l'étain presque triplé et que le caoutchouc avait effectivement triplé.

Ce véritable boom, qui est sans précédent, s'est étalé sur une période de huit mois environ. La hausse devait atteindre son point culminant au printemps der-

nier, en février ou en mars suivant les produits.

Depuis lors, la tendance s'est inversée et les cours ont vivement fléchi, à tel point que par rapport à juin 1950 la hausse des matières premières industrielles ne ressort plus qu'à moins de 25 % en moyenne.

Si j'avais cru devoir rappeler cette évolution, c'est parce que, depuis un an, les hausses successives auxquelles nous avons assisté en France ont été souvent justifiées par la hausse des prix des matières premières importées. Effectivement, ces cours ont augmenté d'une manière massive. De juin 1950 à avril 1951, en dix mois, leur augmentation a atteint en moyenne 100 %.

L'évolution des prix intérieurs

Mais comment nos prix intérieurs ont-ils évolué ? Bien entendu ce sont les prix de gros des produits industriels qui, les premiers, ont accusé le renchérissement de nos approvisionnement en matières premières. En avril dernier, ils accusaient une hausse de 50 % par rapport à juin 1950.

J'appelle votre attention sur la disparité existant entre les deux hausses. Si l'on admet, en effet, que le coût des matières premières représente en moyenne 20 % du prix de revient industriel, une hausse de 100 % de ces produits aurait justifié une hausse d'environ 20 % des produits fabriqués alors que, comme je viens de le dire, la hausse réelle a été supérieure à 50 %.

D'ailleurs, s'il était besoin d'une contre-épreuve, il n'y aurait qu'à comparer, après la vague de hausses, le mouvement de repli. Depuis avril dernier, les prix des matières premières importées ont fléchi en moyenne de 31 %. Or nos prix de gros industriels n'ont reculé que de 10 %.

A la vérité ces chiffres étaient-ils bien nécessaires pour vous convaincre que le renchérissement des matières premières n'a été pour une bonne part que l'occasion de déclencher une vague de hausses dont la monnaie a, une fois encore, fait tous les frais ? En réalité, nous sommes depuis un an rentrés dans l'engrenage fatal des hausses alternatives de prix et de salaires, chaque augmentation des uns étant présentée comme justifiée par la hausse précédente des autres.

Évolution des salaires

Vous savez que, chaque trimestre, le ministère du Travail procède à une enquête très complète qui permet à ses services statistiques de calculer l'indice des salaires horaires. Du 1er juillet 1950 au 1er octobre 1951, en quinze mois, les salaires horaires ont augmenté d'environ 45 % et comme la durée du travail est restée sensiblement la même depuis l'automne dernier, les rémunérations effectives se sont élevées dans la même proportion.

Or, au cours de la même période l'indice des prix de détail qui correspond assez approximativement au coût de la vie n'a été environ que de 27 %. Si l'on s'en tenait à la simple comparaison de ces chiffres, l'amélioration du sort des salariés ne pourrait manquer de paraître substantielle ; mais en cette matière il faut se montrer prudent car un indice est une moyenne et il est toujours sujet à caution.

En particulier trois remarques me paraissent indispensables.

Tout d'abord les statistiques du ministère du Travail ne portent que sur les rémunérations du commerce et de l'industrie, ce qui laisse totalement en dehors les salaires agricoles et les fonctionnaires dont les augmentations, très inférieures, sont de l'ordre, les premières de 35 et les secondes de 24 %.

Ma seconde remarque aura trait aux allocations familiales. Elles n'ont pas augmenté dans la même proportion que les salaires de sorte que la rémunération des salariés chargés de famille a bénéficié d'augmentations moindres que celles qui ressortent de ces chiffres.

Enfin, et ce sera ma troisième remarque, dans son désir de ne pas s'engager dans un engrenage, le gouvernement a voulu selon ses propres termes, procéder à une opération intégrée, c'est-à-dire

fixer tout de suite le niveau du nouveau palier auquel il entendait s'arrêter. Il a donc fixé le salaire minimum garanti à un taux supérieur à celui qui correspondait aux prix actuels, tenant compte par avance des hausses qui allaient résulter de la remise en ordre générale qu'il attend, et notamment des relèvement de salaires qui s'intégreront dans les prix de revient.

Mais vous voyez l'ampleur du mouvement dans lequel nous sommes engagés; en l'espace de quinze mois, nos prix vont avoir dans l'ensemble, augmenté de 35 %. Même si l'on admet que les nouveaux rapports des prix entre eux et que le rapport prix-salaires ne représentent pas des disparités qui ne pourraient être effacées que par de nouveaux ajustements en hausse.

Une pareille situation appelle, vous le pensez bien, un certain nombre de commentaires, mais je les reporte à un peu plus tard. Pour le moment, j'entends me borner à les décrire en vous brossant sommairement sans doute, mais aussi complètement que possible, le tableau qu'offre l'histoire économique et financière de ces derniers mois.

L'histoire économique et financière des derniers mois écoulés

Salaires et prix sont évidemment des résultantes. Ils sont fonction les uns et les autres du rythme de la production et des pulsations du circuit des capitaux. En ce qui concerne la production industrielle certains progrès ont été réalisés ; d'une année à l'autre, l'augmentation est de 8 % ; si l'on compare les résultats des mois de pleine production, pour l'ensemble de l'année, le pourcentage d'augmentation semble devoir atteindre 10 %.

Mais ne tirons pas trop d'orgueil du niveau de nos indices. Lorsqu'on parle de l'indice 143 par rapport à 1938, on est naturellement enclin à se féliciter d'une progression de 43 % par rapport à avant guerre. La notion de relativité est une source d'illusions lorsqu'on prend une référence mauvaise. J'ai déja dit et répété avec beaucoup d'autres que l'établissement des indices, en fonction de l'année 1938 est une tromperie, l'année 1938 est une année où nous avons connu deux mobilisations, c'est une période désastreuse au point de vue économique et c'est pourquoi, lorsqu'on vient mesurer notre production actuelle sur celle de 1938 on fausse la perspective. Pour se rendre compte de ce que représente notre production industrielle, il faut dire qu'elle est à peine supérieure à celle obtenue en 1929, en ajoutant deux précisions : d'abord qu'elle est profondément différente dans sa composition, ensuite que cette production n'a plus la même signification ; au point de vue national il est évident que les besoins auxquels nous avons à faire face sont sans commune mesure avec ceux que nous avions à couvrir en 1929 en un temps où les ruines de la guerre précédente étaient relevées et où la course au réarmement n'était pas commencée.

L'observation est encore beaucoup plus valable au point de vue international. Nombreux sont les pays qui au cours de ces vingt années ont doublé le volume de leur production ; dans un monde qui marche et qui marche même très vite, nous marquons le pas. Comment dès lors s'étonner, s'il n'y est pas porté remède, des risques d'un progressif effacement ?

Quant à notre production agricole, elle présente une grande stabilité mais, en dehors des productions de base : céréales, betteraves, oléagineux, vins, qui pourrait indiquer, d'une manière rigoureuse, ce qu'elle représente, notamment dans le domaine des produits laitiers et de la viande, qui jouent aujourd'hui un rôle si considérable dans la composition des revenus agricoles ? La seule chose qu'on puisse dire, c'est que les récoltes de cette année sont, dans l'ensemble, légèrement inférieures à celles de 1950.

En ce qui concerne le commerce extérieur, notre balance commerciale a connu au cours des tout derniers mois, un redressement progressif très accentué jusqu'au printemps suivant, et depuis lors, un fléchissement assez grave. Etant donné cette rechute, il est permis de regretter que l'équilibre ait été momentanément obtenu au prix d'une réduction de nos achats et du renforcement de nos ventes. L'importance des prélèvements effec-

tuée sur le marché intérieur pour alimenter ce courant accru d'exportation a diminué l'offre, en présence d'une demande plus ample. Le redressement combien passager de notre balance commerciale a ainsi contribué pour une bonne part à la hausse de nos prix.

L'évolution a été moins favorable encore, en matière financière ; les finances publiques, le marché financier, le marché monétaire retiendront successivement notre attention.

En ce qui concerne les finances de l'Etat, l'année 1951 — tout est relatif — nous apparaît comme une année favorisée. Trois facteurs ont contribué à assurer au Trésor une aisance inconnue depuis longtemps : les plus-values fiscales dues essentiellement à la hausse des prix, un certain décalage entre le moment où l'on a passé les commandes de matériel et celui où il faudra les règler, enfin les éléments substantiels d'actifs dont disposait la trésorerie au début de l'année.

La conjonction de ces facteurs semblait devoir assurer l'aisance de la trésorerie malgré le rétrécissement du marché qui réduisait les possibilités d'emprunt à court terme. Mais au cours de ces dernières semaines, la nouvelle augmentation de dépenses provoquées par le relèvement des traitements et pensions publics coïncidant avec de grosses échéances de bons risque d'absorber toutes les disponibilités du Trésor et il n'est pas impossible que la prudence rende nécessaire l'adoption de certaines mesures fiscales avant la fin de l'année. Cependant, et sous cette réserve, on peut dire que, pour la première fois depuis plusieurs années, la trésorerie n'aura pas connu de difficultés graves en 1951. Et pourtant, cette année encore, le Trésor n'aura pu procéder à aucune opération importante sur le marché financier qui demeure toujours aussi démuni. Seuls quelques emprunts réservés à des organismes privilégiés : Electricité de France, P.T.T., Crédit Foncier, ont pu être émis.

Du côté des sociétés privées, les émissions d'actions et d'obligations demeurent très faibles : moins de 40 milliards pour le premier semestre de l'année. Si cette cadence se maintient les émissions privées n'atteindront pas 100 milliards pour l'ensemble de l'année. Si l'on observe que, l'an dernier, ce chiffre avait été atteint et que, d'une année à l'autre, la moyenne des prix, sur l'ensemble de l'année, a augmenté de plus de 20 %, on arrive à cette conclusion que le concours apporté par l'épargne au développement de l'économie privée, pourtant si réduit, a encore sensiblement diminué.

Est-il besoin d'ajouter qu'avec une offre si réduite et en dépit de la réglementation des émissions, le taux d'intérêt continue d'osciller entre 6,5 et 8 % ? Cependant, un fait doit être signalé : le relèvement des cours des valeurs mobilières. Depuis le début de l'année, l'ensemble des valeurs françaises à revenu variable a connu une hausse de l'ordre de 50 %. Sans doute ce redressement est-il médiocre, si on le mesure à la dépréciation subie par le portefeuille français. Sans doute aussi le nouvel amenuisement de la valeur du franc auquel nous assistons lui enlève-t-il une partie de sa signification. Il n'en reste pas moins que ce sursaut pourrait être retenu comme un indice favorable. Cependant, pour porter un jugement vraiment solide, il convient d'attendre quelque temps, afin de se rendre exactement compte s'il sera de quelque durée et s'il n'est pas essentiellement un réflexe de défense, une sorte de course en avant, je serais tenté de dire de fuite devant la dépréciation du franc.

Sur le marché monétaire, on relève une gêne certaine, une véritable atrophie.

Au début de l'année, l'émission des Bons de la Défense Nationale qui a fourni plus de 40 milliards d'argent frais en quelques semaines, a exercé sur les disponibilités du public une ponction d'autant plus sévère qu'elle s'est accompagnée d'échéances fiscales particulièrement lourdes.

Il en est résulté un resserrement des encaisses au moment même où la hausse des prix augmentait les besoins. Mais la hausse des prix, lorsqu'elle atteint une certaine ampleur, suscite bientôt l'inquiétude concernant le maintien du taux des changes et la préoccupation d'assurer aux entreprises les moyens de trésorerie qui leur sont nécessaires se trouve alors en opposition avec le souci de ne pas favoriser des opérations orientées à la baisse du franc.

C'est dans cette situation que nous nous trouvons de nouveau aujourd'hui. La hausse brutale et généralisée qui s'est développée, au cours des dernières semai-

nes, est apparue à beaucoup de gens comme rendant inévitable une modification du cours des changes, au moins par rapport à la monnaie américaine. Ainsi qu'il arrive chaque fois lorsque ces circonstances se représentent, les importateurs accélèrent leurs achats et les exportateurs retardent autant qu'ils le peuvent le rapatriement du produit de leurs ventes, ce qui, évidemment détériore complètement notre balance des paiements.

S'il est difficile d'apprécier le volume de ces pratiques, par contre, la progression de l'or, des devises, des valeurs mobilières libellées en dollars, témoigne de la force de cette tendance ; en dépit des importations auxquelles nous procédons continuellement pour alimenter le marché de l'or, le kilo de métal précieux a passé d'environ 500.000 francs au début de l'année, à près de 600.000 francs avant que les déclarations du président du Conseil, à Marseille, n'aient apporté un démenti formel aux rumeurs en circulation, déclarations dont nous prenons acte avec la plus grande satisfaction.

Accoutumer l'opinion à la situation actuelle constitue un redoutable danger

En présence de la situation de fait que je viens de brosser, que faut-il penser ? D'aucune diront qu'après tout, les choses ne vont pas si mal. La monnaie se déprécie, sans doute, mais ce n'est pas là un fait nouveau et, finalement, le niveau de vie des Français est supérieur à celui de la plupart de leurs voisins, cependant que le capital national s'accroît chaque année des investissements massifs que constituent la reconstruction, la modernisation de l'appareil économique et le rééquipement de notre armée qui, si improductif qu'il soit, n'en est pas moins un investissement.

C'est cet état d'esprit qui, voyez-vous, m'apparaît comme constituant le danger le plus redoutable, car il signifie qu'une grande partie de l'opinion s'accoutume à la situation actuelle et que ce pays s'installe peu à peu dans ce qu'il faut bien appeler le désordre.

Evidemment, on finit par s'habituer à tout. Voilà quinze années consécutives que, à la seule exception de l'année 1949, le taux atteint par la dépréciation du franc a été supérieur, chaque année, au taux d'intérêt servi aux capitaux placés à long terme. Ainsi, cette année, l'indice des prix de détail est passé de 117 au début de janvier, à 143 à la fin du mois dernier et, bien entendu, de l'avis même du gouvernement, il s'élèvera encore sensiblement d'ici la fin de l'année.

Mais même en ne retenant que la hausse des neuf premiers mois de l'année, la dépréciation du franc atteint un peu plus de 13 % ; or, le taux des placements à long terme ressort aux environs de 8 % l'an. Cela signifie qu'un épargnant qui avait 100 francs au début de l'année et qui a placé son capital à long terme a aujourd'hui 106 francs puisque, sur la base d'un taux de 8 % l'an, son capital lui a procuré 6 fr. en 9 mois. Or, il lui faudrait 113 francs pour acheter aujourd'hui ce qu'il aurait pu acquérir avec ses 100 francs. Il a perdu 7 francs, soit 7 % de son avoir à ne pas dépenser tout de suite son argent.

Voilà le fait qui s'est produit régulièrement chaque année depuis 1936, sauf en 1940. Etant donné la régularité du phénomène, on pourrait dire presque sans paradoxe, que prêter de l'argent tend à devenir en France, si l'on ne redresse pas le courant, l'un des plus sûrs moyens de se ruiner.

Inutile, je pense, d'évoquer les conséquences qui en résultent pour les avoirs privés. La fortune mobilière disparaît, soit qu'on y renonce purement et simplement, soit que la dépréciation monétaire la détruise.

Comme la monnaie et les valeurs à revenu fixe constituent les formes à peu près exclusives de l'épargne modeste, de l'épargne en formation, les tribulations monétaires dont nous sommes les témoins, portent une atteinte extrêmement grave à l'apparition et au développement des petites fortunes sans lesquelles il n'est plus de classes moyennes dans une nation. Nous connaissons trop les conséque sociales et politiques de ce phénomène pour que j'y insiste. N'oublions pas que la propriété privée est le fondement de la liberté individuelle et que tout ce qui lui porte atteinte fait le lit du collectivisme et du despotisme.

Les conséquences économiques et sociales de la dépréciation monétaire

Mais ce sont les conséquences économiques sur lesquelles je voudrais surtout appeler votre attention.

A partir du moment où le fait de détenir des disponibilités monétaires ou de prêter de l'argent, c'est-à-dire de devenir créancier d'un montant fixe de francs, entraîne à peu près certainement une perte, il ne faut pas s'étonner que les gens cherchent à dépenser tout ce qu'il reçoivent.

La dépréciation monétaire, en se perpétuant, devient ainsi une prime à la dépense, puisque, en utilisant son avoir, on se protège contre une perte en pouvoir d'achat.

Cet état d'esprit, en se généralisant, rend impossible le fonctionnement du marché des capitaux, par suite de la disparition des prêteurs.

C'est précisément la situation devant laquelle nous nous trouvons placés ; mais il faut se rendre compte de ce que cela veut dire.

Dans le système économique qui est actuellement le nôtre, si les individus se refusent à épargner, tout financement rationnel devient par là même impossible.

Il faut alors choisir : ou bien réduire le montant des investissements à celui de l'épargne, — au niveau où celle-ci est tombée, — c'est à peine s'il serait possible d'assurer les amortissements nécessaires ; ou bien refuser de s'incliner devant ces comportements individuels. On investit, on reconstruit, on réarme. Les entreprises, en augmentant leurs profits et en recourant à l'auto-financement, l'Etat, en augmentant les impôts, réunissent les moyens financiers nécessaires.

Sans doute, les objectifs poursuivis sont-ils alors atteints, mais le problème n'est pas résolu pour autant, car cet argent n'est évidemment conservé ni par les entreprises, ni par l'Etat. Il est remis en circulation pour régler les dépenses correspondant aux investissements opérés, il retourne entre les mains du public et comme celui-ci se refuse à épargner, cet argent réapparaît sur le marché des biens de consommation, provoquant la hausse des prix.

Il faut réaliser clairement que c'est la politique d'investissements, en soi peu importe que ce soit l'Etat ou les entreprises qui la mettent en œuvre, qui crée un écart entre la valeur des biens à la consommation et le montant des revenus distribués et que, tant que cet écart ne sera pas comblé par l'épargne, les prix tendront à la hausse, poussant la monnaie aux abîmes.

Un grand nombre de particuliers, ceux qui en ont les moyens, bien entendu, nous le voyons sous nos yeux, multiplient leurs dépenses. On achète de tout, chacun selon ses possibilités s'offre le plus de satisfactions possibles. Le souci de préparer les lendemains disparaît, mais, par là même, du fait qu'on ne constitue pas de réserves, on perd toute confiance en l'avenir et on entend tirer du moment présent le plus de satisfactions possibles.

Personne n'a assez. La revendication est partout tournée vers l'Etat, souvent agressive...

Quant à ceux qui se sont privés pour constituer quelques économies, ils assistent avec désespoir à l'anéantissement progressif du fruit de leur effort et ils cèdent au découragement.

Sur le plan des entreprises, les conséquences, pour être différentes, n'en sont pas moins lamentables. Faute de pouvoir se procurer par l'emprunt les capitaux nécessaires, les administrateurs de sociétés recourent autant qu'ils le peuvent à l'auto-financement ; ainsi chaque entreprise tend à vivre en circuit fermé et les actionnaires reçoivent des sommes dérisoires pour la rémunération de leurs participations.

Quant à l'Etat, il lui faut du mérite pour chercher à enrayer la dépréciation monétaire. Non seulement l'inflation lui permet de faire face à ses besoins en lui fournissant des ressources faciles et en lui assurant des plus-values fiscales dues à la hausse des prix, mais elle allège ses

charges aussi bien en ce qui concerne la dette publique que les dépenses de personnel grâce au retard avec lequel il relève les traitements de ses agents. Malheureusement, à ce jeu-là, la collectivité se ruine. Tout calcul économique devient un leurre. Ah ! voyez-vous, on n'aperçoit pas assez toutes les conséquences de cette anarchie, de ce désordre dans lequel on s'enfonce de plus en plus.

La défense du franc doit être l'objectif n°1 de la politique économique et financière

Je pourrais, certes, donner bien des exemples, mais en vérité, n'en ai-je pas dit assez pour que la défense à tout prix, la défense inflexible, sans rémission du franc, apparaisse comme devant être l'objectif numéro 1 de notre politique économique et financière ?

Ah ! certes, on nous donne l'assurance que le nouveau palier sera défendu et nous avons confiance dans le caractère et le talent de notre ami René Mayer. Mais les ministres passent et l'on aimerait trouver dans les perspectives du proche avenir quelques raisons supplémentaires d'espoir. Peut-être ces raisons, à condition qu'on se plie à certains impératifs, pourront-elles être dégagées. Nous le verrons tout à l'heure.

Mais contentons-nous de constater, pour l'instant, que toutes les causes qui ont déterminé les hausses passées subsistent dans le présent et qu'il risque de venir s'en ajouter de nouvelles.

CAUSES TECHNIQUES DE HAUSSE

Les investissements

Le volume des investissements demeure considérable. Il tendra même à croître l'an prochain par l'accélération du réarmement, si des réductions ne sont pas réalisées en contre-partie. Mais, est-ce possible ? Est-ce souhaitable ? Pouvons-nous, par exemple, renoncer à notre politique de l'habitat ? Malgré les bulletins de victoire, les résultats obtenus sont terriblement insuffisants et la crise du logement ne s'atténue pas. Nous continuons à prendre du retard et avec la hausse de 25 % qui vient d'intervenir dans le bâtiment, la tentative de remettre les loyers à la parité du coût d'entretien est bien compromise.

Pour vous donner un exemple de la faiblesse des résultats atteints, comparés à ce que réalisent les pays étrangers, je vous citerai les chiffres établis par la Commission Economique pour l'Europe. Ont été construits, l'an dernier, pour 1.000 habitants : 21 pièces en Allemagne occidentale, 20 en Angleterre ; en France, seulement 6.

Il ne saurait donc être question de relâcher notre effort dans ce domaine et cela d'ailleurs pour des raisons qui débordent singulièrement la question matérielle. Le jour où l'on en viendrait à vivre à deux ou trois familles dans un appartement, comme cela se fait déjà, hélas ! à moins que ce ne soit en dortoir, dans des baraquements, alors la vie communautaire aurait triomphé et les doctrines individualistes n'auraient plus beaucoup de signification. Le logement, le foyer est le refuge de l'individu. Il continue de tomber en ruines ; qu'on y prenne garde !

A côté, les investissements économiques, impossible de les réduire sous peine d'asphyxie.

A l'heure actuelle, nous manquons de charbon. La pénurie est générale en Europe. Il nous faut donc en importer des Etats-Unis. Le transport de ce charbon à travers l'Atlantique coûte plus cher que le prix du charbon à l'embarquement. Pour que le charbon importé soit livré aux utilisateurs au même prix que le charbon produit en France, il en coûte près de 3.000 francs par tonne au Trésor, c'est-à-dire à la collectivité. Or, no-

tez bien ceci, mes chers amis : on évalue à 15 milliards le coût des investissements nécessaires pour augmenter de 5 millions de tonnes la capacité de production annuelle de nos usines, ce qui correspond également à 3.000 francs par tonne.

Ainsi, au point de vue financier, il en coûte autant d'importer une tonne de charbon que d'acquérir les installations nécessaires pour augmenter la production nationale d'une tonne supplémentaire. C'est donc un bon placement que de procéder à des investissements dans nos charbonnages.

Pour l'électricité, la question ne se pose même pas. Notre consommation augmente de 8 % par an. Si nous relâchons notre effort, c'est le retour aux coupures avec tout ce qu'elles représentent de pertes pour l'activité générale du pays.

La flotte marchande ? Malgré l'ampleur de l'effort réalisé, elle n'assure encore que 60 % du trafic commercial français. Etant donné les cours actuels du fret, un bateau assure chaque année une économie de devises de l'ordre de 20 % de son prix de revient. La construction navale est à l'heure présente un des moyens les plus efficaces de redresser notre balance des paiements. C'est assez dire que tout fléchissement dans ce secteur serait ruineux.

Il en va de même, en matière d'équipement portuaire.

Pourrait-on arrêter les recherches de pétrole sur l'étendue du territoire de l'Union Française, de ce pétrole dont nous avons chaque jour davantage besoin et dont l'importation nous coûte chaque année plus de 100 milliards de francs. Sait-on que, de l'avis des experts, les plus autorisés, notre sol pourrait couvrir sans doute l'intégralité de nos besoins si nous faisions l'effort de prospection nécessaire. Est-ce de ce côté, par hasard, qu il faudrait faire des économies?

En résumé, tout nous sollicite à la fois et lorsqu'on envisage de maintenir nos investissements aux chiffres de l'année dernière, comme c'est le cas, on ne peut que déplorer une chose, c'est qu'il ne soit pas possible de faire davantage. Mais ce que je dois dire, ce que j'affirme, c'est que tout pourrait être fait à meilleur compte, s'il y avait moins de gaspillage, de déperdition de forces, plus de conscience et un peu plus de sens des responsabilités.

Le réarmement

Mais je reviendrai sur tout cela dans la conclusion.

Et j'en arrive au réarmement qui est le problème le plus grave de l'heure présente.

Que cette surcharge arrive trop tôt, qu'elle risque d'entraîner des conséquences redoutables dans une économie encore très affaiblie et chez un peuple qui n'a pas achevé de relever les ruines du précédent conflit, à qui viendrait-il à l'esprit de le nier ? Mais les faits sont les faits. Il nous faut aider l'un de nos associés à surmonter une crise grave, il nous faut reconstituer les bases de notre propre sécurité. Tel est le double impératif qui s'impose dans l'immédiat. Cependant, nous devons ménager nos forces, car si nous venions à tomber d'épuisement, personne n'y gagnerait rien et nos alliés moins que tout autre.

Or, la contribution qui nous est actuellement demandée excéderait très rapidement nos possibilités si elle devait être poursuivie plusieurs années. C'est nous qui faisons, avec les Américains, l'effort militaire le plus considérable ; alors que les Anglais consacrent aux dépenses militaires 8 % de leur revenu national, et l'ensemble des autres membres du Pacte Atlantique 5 %, nous, comme les Américains, nous en consacrons 9 %. Mais cette similitude correspond à des sacrifices bien différents étant donné l'inégalité des niveaux de vie en France et en Amérique.

Alors que le revenu annuel, par habitant, atteint environ 1.600 dollars aux Etats-Unis, il n'est que de 500 dollars en France, de sorte que, une fois défalquées les charges militaires, chaque Américain dispose de 1.450 dollars et chaque Français de 450 dollars seulement.

On doit et on peut remédier à cette situation. En Indochine, les forces armées du Viet-Nam doivent être augmentées, équipées et venir rapidement relever nos soldats. Il est d'ailleurs de plus en plus évident que ce ne sont pas, que ce ne sont plus des intérêts seulement français que

nous défendons là-bas. C'est tout le sud-est asiatique que nous protégeons, et cela pour la communauté des peuples libres. Alors, il faut que cette communauté en nous aide de plus en plus largement à supporter le fardeau. C'est là un impératif catégorique de notre politique extérieure. Sa vérité est trop évidente, sa justice trop éclatante pour que nous renoncions un instant à en faire admettre l'application et le respect.

En Europe, il nous faut convaincre nos alliés. Malheureusement des hommes politiques qui sollicitent le renouvellement de leur mandat sont peu enclins à augmenter les charges de leur pays. Or, si les élections anglaises se déroulent aujourd'hui, les élections américaines n'auront lieu que dans un an. D'ici là, nous ne pouvons pas compter sur une augmentation substantielle de l'aide américaine. Bien mieux, si nous affichions la résolution de relâcher notre effort, les dirigeants de Washington préoccupés d'apporter à la population américaine — ce qui est normal — la preuve que les sacrifices qui lui ont été demandés ont été efficaces, pourraient être tentés de substituer le réarmement allemand au nôtre. Ainsi, pour le moment, l'option pourrait être la suivante : des divisions françaises ou des divisions allemandes ? Je ne doute pas du sens de votre réponse et alors je vous dis : cet effort militaire excessif, quasiment insupportable, qu'il faudra mieux répartir dès 1953, nous devons pourtant y consentir l'an prochain pour sauvegarder l'avenir.

Les causes juridiques de hausse

A ces causes techniques de hausse, viendra-t-il s'ajouter des causes juridiques ? Il est permis de se le demander avec une certaine angoisse. Vous n'avez pas oublié qu'avant de se séparer, il y a un mois, l'Assemblée Nationale, à une majorité massive, a adopté le principe de l'échelle mobile des salaires. Je vous ferai grâce de l'analyse d'un texte, heureusement non définitif, qui n'atteindrait d'ailleurs même pas le but que se proposent ses auteurs. J'envisagerai la mesure dans son principe.

L'échelle mobile

Comme l'a fort bien souligné le président Pleven, dimanche, à Marseille, ce n'est ni le Parlement, ni le gouvernement qui décideraient des hausses, mais des organismes irresponsables dont les décisions retentiraient sur toute l'économie du pays.

Mais a-t-on pensé, par hasard, qu'il serait possible de réserver l'application de l'échelle mobile aux seuls salariés ? Comment la refuser aux agents de l'Etat ? aux retraités ? aux rentiers, ces éternels sacrifiés ? De quel droit le ferait-on ? Comment la refuser à l'ensemble des marchés de l'Etat ? à tous ceux du secteur privé ? Vous le voyez bien, de proche en proche, la contagion gagnerait tout à une vitesse de plus en plus accélérée, réduisant à la misère les plus faibles, les plus pauvres, n'épargnant même pas les plus forts ou les plus débrouillards. Tout prendrait l'allure d'une course échevelée vers quoi ? Vers l'abîme ou s'effondrerait la monnaie, vers le désordre et l'anarchie.

Tout ce qu'il y a dire, sur ce grave sujet, l'a été en des termes définitifs à l'Assemblée Nationale par nos éminents amis Abel Gardey et Devinat.

Le débat demeure ouvert au Parlement. Le Conseil de la République va s'en saisir. Puisse l'Assemblée Nationale, en deuxième lecture, écouter notre voix et épargner au pays cette catastrophe dans laquelle toute notre structure sociale risquerait de s'effondrer.

Il faut faire renaître l'épargne

Voyez-vous Mesdames et Citoyens, une des erreurs les plus graves, l'une des illusions les plus dangereuses — et qui nous font le plus de mal — c'est de croire que nos difficultés peuvent être résolues par l'habilité et l'imagination. On attend le miracle, en se livrant aux techniciens. Mais nous ne sommes plus au temps des miracles et les techniciens ne sont pas des enchanteurs.

Non, Messieurs, prenons conscience de la réalité. Les fautes commises, les dépenses insensées, tant de destructions, de ruines accumulées, tout cela ne peut être réparé que dans la discipline, par le sens de l'économie, le travail, l'effort.

Comment obtenir cette volonté d'austérité, salvatrice pour tous ? Comment convaincre les consommateurs de mettre en réserve une partie de leurs revenus ?

Pour obtenir la pleine adhésion de ce peuple chez lequel la volonté d'économie ne demande qu'à renaître, il faut d'abord lui faire confiance en lui rendant honnêtement les moyens d'épargner. La refonte totale de la surtaxe progressive et des droits de succession constitue la condition première, la condition nécessaire, indispensable, d'une renaissance de l'épargne.

Sans doute cela a-t-il déjà été dit et répété, mais nous sommes à une époque où l'on croit avoir assez fait lorsqu'on a étudié, constaté, discuté, de sorte que les choses en sont toujours au même point.

A mon avis, il faudrait également obtenir — les moyens ne manquent pas — que les entreprises augmentent leurs distributions de dividendes, ce qui aurait la double conséquence de freiner les investissements réalisés par voie d'auto-financement et d'accroître la capacité de l'épargne individuelle.

Second objectif : mobiliser cette épargne

Ce premier objectif atteint — et il peut l'être — il s'agit de mobiliser cette épargne. Or, le climat général de méfiance et les raisons que j'ai indiquées tout à l'heure constituent pour la monnaie une double menace propre à faire hésiter fort justement l'épargnant.

Et c'est à lui pourtant à faire le premier pas, puisque c'est de son comportement que dépend l'équilibre de l'offre et de la demande, c'est-à-dire la stabilité des prix, donc de la monnaie.

Donner à ce souscripteur une garantie contre cette hausse des prix dont la menace est trop grande pour ne pas influer sa décision, tel est — vous le sentez bien — le nœud de la question. On n'aboutie ? Il s'agit d'assurer à l'épargnant le tira qu'à la condition de le trancher.

Sous quelle forme donner cette garan- maintien du pouvoir d'achat de son épargne, mais sans qu'il en résulte une menace pour la monnaie, ni une charge intolérable pour l'emprunteur.

La formule d'emprunts indexés sur le prix de la marchandise fournie, travaillée ou vendue par l'entreprise emprunteuse, me paraîtrait, je l'indique à titre personnel, susceptible d'apporter une solution.

On mesure la différence qu'il y a entre la notion d'échelle mobile des salaires et celle d'emprunt indexé telle que je la conçois. Dans le premier cas, c'est l'un des principaux éléments du prix de revient qui est lié à l'ensemble des prix, par conséquent à des facteurs qui peuvent être complètement indépendants de l'entreprise intéressée.

Dans l'emprunt indexé, rien de tel. Il s'agit simplement de sauvegarder l'équilibre d'un contrat en empêchant que des hausses éventuelles de prix d'une entreprise donnée, ne procurent à l'emprunteur un profit indû au détriment de son prêteur.

Pour ma part, j'ai le sentiment que c'est dans cette voie qu'il conviendrait peut-être de s'orienter. Si la formule réussissait — comme je le crois — si elle permettait de déclencher le mouvement d'épargne nécessaire pour combler l'écart inflationniste, la stabilité des prix serait maintenue et la confiance restaurée permettrait de renoncer bientôt à ce qui ne

doit être qu'une mesure commandée par les circonstances.

Peut-être allez-vous trouver que je me suis bien étendu sur ce que j'appellerai la reconstruction du crédit, mais, en vérité, ce problème m'apparaît dans les circonstances actuelles comme la condition indispensable d'un retour à la normale.

Rien de durable, rien de solide ne peut être entrepris si la stabilité monétaire n'est pas d'abord restaurée et seule l'épargne peut nous apporter ce bienfait.

Je suis le premier, croyez-le bien, à déplorer que des préoccupations aussi humbles, aussi élémentaires doivent absorber tous nos soins. C'est un peu comme si, au moment d'entreprendre une œuvre immense, il fallait se préoccuper de réparer ses instruments.

Et cependant que de problèmes nous assaillent ?

Le problème de la distribution

Il y a d'abord le problème de la distribution. La multiplication des intermédiaires élève, peu à peu, une muraille de Chine entre producteurs et consommateurs. Cette évolution est une des principales causes de la cherté de nos prix. Que fait-on pour y remédier ?

Le développement de notre industrie et de notre agriculture, l'orientation de leur expansion, dépendent évidemment du choix de nos partenaires. Devons-nous rechercher notre équilibre au sein de l'Union Française et développer nos industries pour assurer, avec nos associés d'outre-mer, cette complémentarité de besoins sans laquelle les liens politiques sont sans force. Devons-nous chercher à faire cette Europe et, compte tenu de la prédominance industrielle de nos voisins, axer davantage notre économie sur l'agriculture ?

Se refuser à choisir c'est abandonner aux autres le soin de prendre la décision.

Quel sera finalement le sort réservé à ce vaste projet qu'on a baptisé « Plan Schuman » ? Les espoirs comme les appréhensions qu'il avait suscités semblent devoir rester, pour le moment, pareillement vains. La crainte de la surproduction, l'organisation des marchés, le désir de mettre à profit la conjoncture politique pour réaliser une loyale entente, tout cela est déjà dépassé par les événements. C'est de nouveau le règne de la pénurie, le manque de charbon et d'acier, cependant que l'Allemagne, encore hier vaincue, se pose dès maintenant en partenaire exigeant.

On a l'impression, par moments, qu'aucun problème n'est sérieusement examiné et qu'on croit faire assez en faisant face à l'immédiat.

Comment, cependant, ne pas envisager les conséquences de certains événements facilement prévisibles ? N'est-il pas manifeste que la situation actuelle est provisoire ? Le rideau de fer, le réarmement sont dus à une tension internationale qui ne peut se prolonger durablement. Si la guerre est évitée — et il faut qu'elle le soit — que se passera-t-il le jour où la métallurgie, lancée à fond, devra suspendre ses fabrications de guerre et où les échanges reprenant entre l'Est et l'Ouest, les produits agricoles de l'Europe orientale et balkanique réapparaîtront en Europe occidentale.

Il faudrait que nous ayons un peu d'avenir dans l'esprit, pour reprendre le mot de Talleyrand.

Mais, hélas ! comment les gouvernements en auraient-ils, alors qu'ils sont constamment sous le coup d'une chute imminente ? Pour se prolonger, ils sont amenés à pratiquer une politique de compromis qui finit par dégénérer dans la plus complète confusion.

Certes, les circonstances peuvent être invoquées. L'existence d'une majorité hétérogène impose certaines transactions. Est-ce à dire que, faute de pouvoir arrêter une politique, il faille se résoudre à n'en avoir aucune ?

En vérité, vous le sentez bien, Mesdames et Citoyens, nous touchons au point crucial de ce grave débat et cela va me conduire à ma conclusion.

En effet, presque au terme de cet exposé dont j'ai, une fois de plus, à vous demander de bien vouloir excuser le caractère aride et la longueur, vous sentez bien que mon propos serait incomplet et sans portée pratique s'il ne rattachait pas le problème économique et financier au tout dont il dépend, à la politique au sens large du terme, c'est-à-dire à la conduite même des affaires publiques ?

Les impératifs de notre action

Mais tout d'abord je voudrais reprendre, en les ramassant, en les rassemblant en quelques formules simples, ce qui, pour nous, doit être considéré comme les impératifs de notre action.

La stabilité du franc, pour si gravement compromise qu'elle soit, doit être l'objectif essentiel de notre politique, de notre action. Encore une fois, tout doit lui être subordonné, si nous entendons reconstruire ce pays sur des bases durables et donner à tous ceux — surtout aux plus modestes — qui vivent du produit de leur travail, présent ou passé, la certitude que ce qu'ils possèdent ou ce qu'ils reçoivent ne sera pas constamment remis en cause par des hausses nouvelles, conséquences inévitables de tout désordre monétaire.

Mais, pour sauver la monnaie, il faut d'abord sauver l'Etat. Or l'Etat, comme s'il était atteint de septicémie, sous nos yeux, est en train de se désagréger.

D'où vient le mal ? Sans doute de nos institutions. Certes, il faut les modifier d'urgence, nous savons dans quel sens. Il vous en sera parlé, demain, dans le débat sur la politique générale. Mais, voyez-vous, les institutions sont des outils et, quand j'étais à l'école primaire, mon maître disait souvent qu'un mauvais ouvrier se plaint toujours de son outil. Sachons donc d'abord et avant tout être de bons ouvriers.

Sur le plan politique et spécialement sur le plan financier, qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire, d'abord, que sur le plan parlementaire nous devons nous interdire de voter une dépense nouvelle quelconque qui n'est pas couverte par une recette réelle et correspondante. Non point seulement parce que toute autre méthode n'est qu'une duperie, une escroquerie véritable vis-à-vis de la nation dont la monnaie, qui est le bien de tous, reçoit directement les coups, mais aussi parce que, mis en présence des conséquences de son vote, de ses incidences directes par l'accroissement des charges précises qu'il entraîne, chaque parlementaire peut faire un choix honnête, mesurer la portée de sa décision et, par conséquent, ses responsabilités véritables ainsi clairement prises devant le pays, lui-même averti.

Si ce principe d'élémentaire prudence — j'allais dire d'élémentaire honnêteté — avait été toujours respecté, nous ne connaîtrions pas, pour ne citer qu'un exemple, le drame actuel, douloureux et par certains côtés scandaleux, de la fonction publique.

En corollaire au principe que je viens de poser, j'en proposerai tout aussitôt un autre, c'est celui du respect de la loi, du respect de ce que j'appellerai la majesté de la loi. L'acte législatif — on l'a trop souvent oublié — est un acte sérieux, grave, qui doit être entouré de considération pour ce qu'il représente et de respect pour ce qu'il décide ; ce qui veut dire, pour le Parlement, ne voter que ce qui est réellement applicable, ne promettre par un texte législatif que ce qu'on pourra tenir — ou alors changer la loi — et respecter loyalement et pleinement les engagements pris.

Voyez-vous, il est toujours très grave que la parole de l'Etat, qui est la parole de la France, puisse être contestée, puisse être mise en doute. La faute morale est aussi lourde sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, et jamais le Président Herriot ne nous aura paru plus grand que le jour, déjà lointain, où il sacrifiait son gouvernement pour le respect de la parole de la France.

Certes, nous avons applaudi sans réserves les décisions récentes du Conseil des ministres et surtout les déclarations de notre ami René Mayer relatives à l'assainissement des grands secteurs nationalisés et de la Sécurité sociale.

Nous considérons toutes ces déclarations comme des engagements d'honneur, de tous les ministres radicaux qui nous représentent au gouvernement. Nous connaissons l'énergie, le sens de l'Etat, de René Mayer et nous avons déploré — soit dit en passant et sans porter en quoi que ce soit atteinte au haut prestige de tout autre — que certains partis politiques n'aient point réservé à sa déclaration d'investiture, d'une valeur exceptionnelle, le sort qu'elle eût méritée.

Quoi qu'il en soit l'ère des promesses nous paraît close. Nous sommes mainte-

nant le dos au mur. Il faut faire face, et d'abord il faut commander, ordonner clairement pour être obéi.

Il faut partout, et c'est peut-être l'essentiel du problème, même du problème financier, il faut partout réveiller du haut en bas de la hiérarchie, du ministre à l'agent le plus modeste, le sens de la fonction publique qui comporte, avant toute chose, gestion des crédits dont on a la charge dans un esprit de plein emploi et de stricte économie. Il y a longtemps que j'ai déclaré, et je le répète aujourd'hui devant vous, — j'ai quelque expérience en la matière — que toutes les prestations, tous les services qu'assure l'Etat, exception faite des versements d'arrérages divers, pourraient être pleinement assuré avec une réduction de 5 à 10 % de ce qu'ils coûtent.

Il y a longtemps que j'ai déclaré que si l'Etat, dans toutes ses dépendances, réglait ses marchés dans les délais en usage en matière commerciale, il obtiendrait sans peine facilement 10 à 12 % de réduction, même souvent plus, sur leur montant ; tout le monde s'y retrouverait, tout le monde y trouverait son compte, et le budget serait, de ce chef, allégé de charges énormes.

En vérité, partout il y a des habitudes, des routines à faire disparaître, des laisser-aller à redresser. Tout autant que des problèmes techniques ce sont là des problèmes moraux. Pour les résoudre, il faut du bon sens, mais aussi de la volonté et de la foi. Pour ceux qui ont le lourd honneur de gouverner, c'est aussi une question d'exemple et de commandement.

Tout revient en somme, là comme ailleurs, à restaurer l'autorité de l'Etat ; que tous les ministres en prennent pleinement conscience, de même que le Parlement.

On nous dira peut-être que ce sont là des vérités premières, sans doute, mais ce ne sont pas moins des vérités et il ne serait pas nécessaire de les rappeler si on ne les avait trop oubliées.

Voilà des mois et des mois que nous, radicaux, nous nous employons à redresser, tant bien que mal, les erreurs des autres et que nous paraissons parfois cautionner des politiques qui ne sont pas les nôtres. L'intérêt du pays nous a justement paru commander cette abnégation.

Mais, je le répète, l'heure des choix décisifs est venue. Affirmons-nous tels que nous sommes, attachons-nous à faire retenir, comme base d'une action gouvernementale effective et efficace, les principes mêmes que nous venons de rappeler ; et au besoin, qu'on s'en explique clairement !

Devant nous, pour le pays, quoi qu'on fasse, la route est difficile, je n'y vois partout que l'effort, toujours l'effort — et, pour chacun de nous, d'autant plus sévère, d'autant plus austère qu'il est, dans la hiérarchie sociale, plus haut placé. C'est dire ce que sont les tâches, les hauts devoirs des gouvernants.

Si nous sommes entendus, alors au coude à coude, avec d'autres, avec tous ceux qui voudront, gravissons la route, assurons le salut du pays. Mais si l'on tergiverse, si l'on discute sans cesse, si l'on remet tout à plus tard, si l'on se refuse finalement à cette discipline gouvernementale et parlementaire qui doit entraîner, à condition qu'elle apparaisse au grand jour, celle de la nation, alors, Mesdames et Citoyens, cette fois, notre devoir serait de laisser à d'autres d'aussi lourdes responsabilités.

Société Nationale des Entreprises de Presse. Imp. CHATEAUDUN, 59-61, rue La Fayette. Paris 9e